



Baie
du-Febvre



La V'Oie de Baie-du-Febvre **SEPTEMBRE 2018**



Grande Tablee du Lac St-Pierre

20^e
ÉDITION

13 OCTOBRE 2018
Centre communautaire
Baie-du-febvre
★★★★★

Coût du billet : 90\$
INFO : Tél. : 819 293-6960

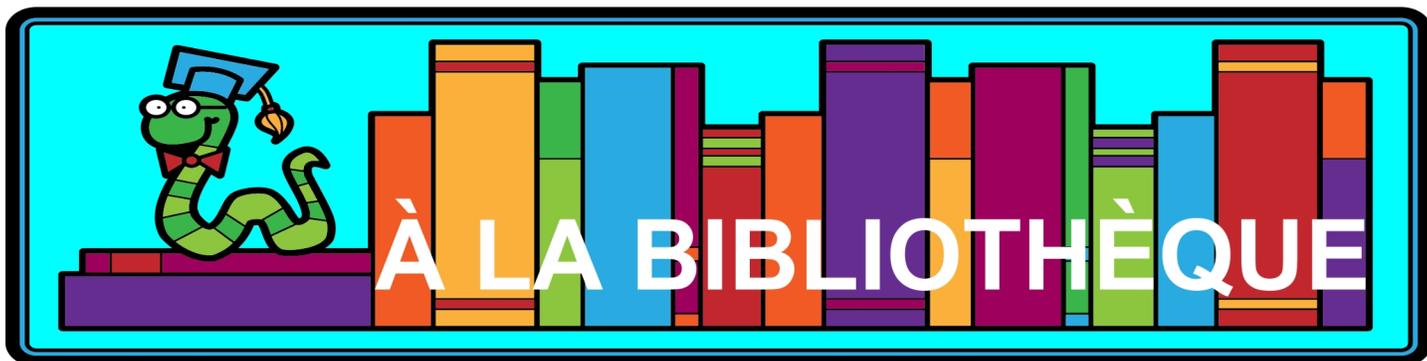
Participation spéciale
LA GRANDE TABLE
du
Lac St-Pierre

copieconception



FRESQUE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Dans le cadre d'une subvention provenant du fonds culturel, une fresque a été peinte sur la façade du centre communautaire par l'artiste Maxime Charland. Celle-ci représente le secteur « loisirs » de notre municipalité.



Dernièrement, un échange de livres a été effectué avec le réseau biblio. Ce qui signifie que votre bibliothèque possède maintenant plusieurs livres que vous n'avez probablement jamais lus. Passez nous voir...

Carte d'usagée gratuite

Ouvert les lundis de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Les mardis de 18h30 à 20h00

Les mercredis de 18h30 à 20h00

Et les samedis de 9h30 à 11h00

Possibilité d'emprunter la carte accès-musée afin de visiter en famille des musées de la région, et ce gratuitement.

Il vous est possible de nous suivre via la page Facebook :

Bibliothèque Baie-du-Febvre

Nous vous rappelons que vous pouvez renouveler votre réservation de livres par téléphone sur les heures d'ouverture en signalant le 819-519-6422 poste 2

La bibliothèque se veut un milieu de vie et d'échanges
Au plaisir de vous y rencontrer.





septembre 2018

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
						1
2	3	4	5 DÎNER DES ELLES	6  	7	8
9	10  Baie du-Febvre SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL	11	12 SOUPER FADOQ	13   ENCOMBRANT	14	15
16	17	18	19	20  	21	22
23	24	25	26	27  	28	29 Philippe Laprise au Théâtre Belcour
30						

Légende : récupération  poubelle 



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil aura lieu le lundi 10 septembre 2018 (2^e lundi du mois) à la salle du conseil à 19 h 30.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le 13 septembre 2018.

Lors de la collecte des encombrants, veuillez noter qu'il y a deux camions distincts qui passent au cours de la journée car beaucoup d'articles ne peuvent entrer dans l'ouverture du camion régulier à chargement latéral pour les ordures ménagères (exemple matelas).

Il y a donc un autre camion ayant une ouverture plus grande qui suivra au cours de la journée.

Le délai entre le passage des camions peut varier de plusieurs heures.

RÉCUPÉRATION DE MATÉRIAUX ÉLECTRONIQUES (CFR)

Comme vous le savez, il y a un conteneur pour la récupération de matériels électroniques désuets dans le stationnement de l'Hôtel de Ville. Le conteneur est maintenu fermé afin de préserver les informations confidentielles contenues dans ces appareils et vous devez passer sur les heures de bureau afin que nous vous prêtions la clé pour déposer vos appareils électroniques.

Plusieurs contribuables passent déposer, après les heures de bureau, leurs articles qu'ils laissent sur le dessus ou à côté du conteneur. Nous ne pouvons alors garantir la protection de vos informations puisque ces appareils sont accessibles à tous.

De plus, la pluie et/ou les mauvaises conditions atmosphériques peuvent rendre inutilisables les composantes électroniques ce qui nous éloigne du but recherché.

Les heures d'ouverture du bureau municipal sont : du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, le vendredi de 10h00 à 12h00.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez d'aménager dans notre belle municipalité? Il nous ferait plaisir de vous rencontrer à l'Hôtel de Ville situé au 298, Route Marie-Victorin. Pour nous rejoindre 819-519-6422, notre site internet : www.baie-du-febvre.net. Bienvenue à tous!

BLOCAGE DANS LE SYSTÈME D'ÉGOUTS SANITAIRES

Au cours des dernières semaines, les employés municipaux ont dû intervenir à plusieurs reprises afin de débloquer le système de pompage des égouts sanitaires. Les linges de nettoyage (de type Swiffer) bloquent très facilement ce système. Nous vous demandons donc d'être très attentifs et de ne pas jeter ces articles dans les toilettes.

Il faut également éviter de jeter divers objets dans les toilettes et les lavabos. Voici une liste d'objets à proscrire : cure-dents, cure-oreilles (Q-Tips), applicateurs de tampon, couches de bébés, couches et culottes d'incontinence, bas nylon, serviettes en tissu, lingettes de ménage, sous-vêtement ...

Cette réparation implique la mobilisation de plusieurs employés et des coûts parfois élevés.

AU CONSEIL



CONSTRUCTION ENTREPÔT MUNICIPAL

Les travaux de construction de l'entrepôt municipal ont débuté avec l'entrepreneur Mathieu Laramée. Les dépenses reliées à cette construction seront assumées presque en totalité par le programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2014-2018).

RÈGLEMENTATION SUR LA LIMITE DE VITESSE

Un projet de règlement a été présenté à la dernière séance du conseil municipal pour ensuite être adopté à la séance du mois de septembre sur la limite de vitesse dans les chemins municipaux. Surveillez la nouvelle réglementation et la signalisation appropriée!

PLAN D'AMÉNAGEMENT PARC DES LOISIRS

Le conseil municipal a retenu les services professionnels de « ALEC JUTRAS PAYSAGISTE » pour la réalisation d'un plan d'aménagement d'un parc sur le terrain des Loisirs. Ce projet d'aménagement (modules de jeux, mobilier urbain, jeux d'eau, structure d'ombre, etc....) est prévu pour l'été 2019.

PROJET DE MISE EN COMMUN D'ÉQUIPEMENTS, D'INFRASTRUCTURES, DE SERVICES OU D'ACTIVITÉS EN MILIEU MUNICIPAL

Les municipalités de Baie-du-Febvre, La Visitation-de-Yamaska, St-Zéphirin de Courval et St-Elphège se sont regroupées afin de déposer une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) pour soutenir les initiatives locales dans la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal. Celles-ci désirent mettre en commun leurs services dans le but d'offrir des services de qualité à moindre coût aux citoyens.

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE

La Municipalité de Baie-du-Febvre recevra un montant de 15 000\$ dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale pour supporter une partie des dépenses reliées aux travaux exécutés sur les chemins municipaux.

RÈGLEMENTATION POUR AFFICHAGE

Selon le règlement de zonage de la municipalité, il y a des normes pour l'installation d'enseignes professionnelles sur notre territoire. Avant de procéder à l'achat et/ou l'installation, nous vous prions de communiquer avec le service d'urbanisme, Madame Anne-Marie Désilets au 819-519-2997 postes 2223. Cette réglementation s'applique également pour les entreprises qui désirent s'afficher sur notre territoire.

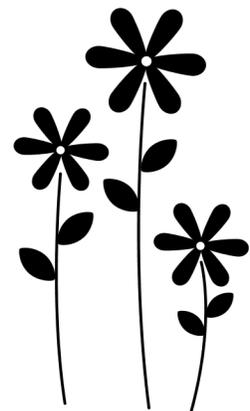
CLUB VTT VAGABOND

De nouveau, la Municipalité a autorisé le club de V.T.T. du Bas Richelieu « Vagabond » à circuler sur le territoire de Baie-du-Febvre.

DES NOUVELLES DE NOS COMITÉS

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Un nouveau comité d'embellissement s'est formé. Nous remercions nos bénévoles, Mesdames Colette Fréchette et Audrey Carignan pour leur implication.





Les ELLES de Baie-du-Febvre, connues aussi sous le nom des Femmes du déjeuner, vous invitent à leur dîner mensuel mercredi 5 septembre 2018 à la Rôtisserie Woody's de Nicolet.

Réservez votre place auprès de Madeleine au 450-783-6270

COIN DU BABILLARD

SAVIEZ-VOUS QUE...

LA MUNICIPALITÉ DE BAIE-DU-FEBVRE COMPTE 53 ENTREPRISES AGRICOLES QUI GÉNÈRENT 21 M \$ DE REVENUS BRUTS ET PROCURENT DE L'EMPLOI À PLUS DE 125 PERSONNES.



CHRONIQUE DU BON VOISINAGE

Il est toujours souhaitable d'avoir de bonne relation avec le voisinage. Un voisin peut toujours intervenir et même rendre service à l'occasion.

Malheureusement, cette entente n'est pas toujours réaliste. Il arrive que des conflits surviennent et qu'on ignore comment les gérer. L'organisme Équijustice propose la « médiation citoyenne » pour obtenir le petit coup de pouce pour faire face à ces situations. L'intervention d'un tiers impartial peut permettre à chacun de s'exprimer, d'être entendu et de trouver des outils pour mieux composer avec la situation. C'est un service gratuit et confidentiel, un site à consulter www.equijustice.ca



Votez pour votre organisme favori

Votre caisse sollicite votre collaboration pour couronner les trois organismes gagnants de son concours « Redonner à la collectivité ».

Votez en ligne d'ici le 27 septembre au desjardins.com/caissedenicolet, section « Promotions et concours ».



Allez voter pour le Centre d'Action Bénévole du Lac St-Pierre



Ça bouge à Baie-du-Febvre



Région
Centre-du-Québec
Club Baie-du-Febvre

Fini les vacances, une nouvelle année d'activités commence avec notre souper le 12 septembre à 17h au sous-sol de l'église. Marc Mayer nous fera passer par divers émotions avec ses histoires et légendes. Notez que vous pourrez payer votre cotisation annuelle pour ceux et celles qui renouvellent leur carte en septembre et octobre. Johanne sera présente à partir de 16h30. Vous pouvez réserver auprès de Mario (450)783-6250 ou denise106@hotmail.fr avant le 5 septembre 2018.

Le calendrier des activités vous sera remis lors de la soirée.

Bienvenue à tous

OBJETS PROMOTIONNELS

VOUS POUVEZ TOUJOURS VOUS PROCURER LES ARTICLES À L'EFFIGIE DE BAIE-DU-FEBVRE AU BUREAU MUNICIPAL

Sac..... 6\$

Gourde...12\$

Stylo.....1\$



THÉÂTRE BELCOURT EN SEPTEMBRE



PHILIPPE LAPRISE
JE M'EN OCCUPE, EN RODAGE

SAMEDI LE 29 SEPTEMBRE 2018 À 20H
DE 29 \$ À 32 \$

LA V'OIE DE BAIE-DU-FEBVRE

Vous pouvez faire parvenir vos articles à l'adresse suivante:

journalbaie@hotmail.com

La date de tombée pour les articles est le **15 de chaque mois** pour annoncer un événement qui aura lieu le mois suivant (non le mois en cours)

MISE EN PAGE Nathalie Beausoleil,
Adjointe à la direction
IMPRESSION Municipalité de Baie-du-Febvre
Tirage 475 exemplaires



OFFRE D'EMPLOI

La Régie Incendie Lac St-Pierre est à la recherche de pompiers volontaires à temps partiel.

Éligibilité :

Pour être éligible, le candidat devra répondre aux critères suivants :

- Être âgé de 18 ans.
- Avoir obtenu son secondaire 5 ou l'équivalent.
- Être en bonne condition physique.
- Ne pas avoir de dossier judiciaire.
- S'engager à obtenir un permis de conduire de classe 4A valide.
- Habiter sur le territoire desservi par la régie (Baie-du-Febvre, La Visitation, St-Elphège et St-Zéphirin-de-Courval)
- S'engager à compléter la formation en incendie (environ 275 heures), tel que défini par le Ministère de La Sécurité Publique du Québec, dans les temps requis.
- Aimer travailler en équipe.
- Avoir le sens des responsabilités.

Les personnes intéressé(e)s peuvent communiquer avec

Alain Auger, directeur
Régie Incendie Lac St-Pierre
Téléphone : 819-803-6015

PURGE DU RÉSEAU D'AQUEDUC

Les employés municipaux procéderont à la purge du réseau d'aqueduc dans la semaine du 10 au 14 septembre prochain selon les conditions météorologiques. L'eau pourrait devenir occasionnellement brouillée et même tâcher votre lessive. Cette situation devrait se corriger rapidement. Soyez vigilants.



OFFRE D'EMPLOI

La MRC Nicolet-Yamaska est à la recherche :

- Conseiller(ère) en développement économique volet démarrage **et**
- Adjoint(e) à la comptabilité

Ces postes vous intéresse ?

Faites parvenir votre C.V. avec une lettre de présentation précisant l'intérêt pour le poste à:
mrcny@mrcny.qc.ca ou télécopieur : 819-519-5367



FONDATION SANTÉ
Bécancour-Nicolet-Yamaska

Jacques Blain aime la marche. Ce « jeune homme » de 74 ans a donc décidé de donner libre cours à sa passion et de parcourir, en débutant le 13 août, une randonnée de 91 km sur une large portion du territoire couvert par la Fondation Santé Bécancour Nicolet Yamaska. Son objectif est d'amasser des fonds au profit de la Fondation tout en faisant la promotion des saines habitudes de vie.

L'activité se répartira en 7 étapes d'une moyenne de 13 km par jour non consécutifs, dépendant de la météo et de son agenda. Vous pouvez soutenir cette belle initiative en faisant un don en ligne sur le site de la Fondation au www.fondationsantebny.ca. Tous les montants, petits et grands, sont appréciés! Vous pouvez également suivre les péripéties de M. Blain en visitant sa page Facebook et visionner la vidéo promotionnelle de l'activité à https://youtu.be/gAjhJUWnw_4.

La Fondation est fière que M. Blain relève ce beau défi de 7 jours de marche en son nom. Soyez généreux et adoptons tous ensemble de saines habitudes de vie, et la marche étant un des moyens les plus accessibles et profitables pour une bonne santé physique et psychologique.

DÉCOUVREZ LES BONS GESTES D'UNE CONSOMMATION RESPONSABLE

sacs réutilisables



BON GESTE 1

Pensez à apporter des sacs réutilisables lorsque vous faites vos emplettes et évitez d'en acheter de nouveaux inutilement.

La meilleure solution pour réduire la surconsommation des sacs d'emplettes est la réduction à la source, c'est-à-dire, dans la mesure du possible, de ne pas utiliser de sac. Lorsque cela est impossible, il faut opter pour un sac réutilisable, car parmi tous les types de sacs d'emplettes, c'est celui qui a le moins d'impact sur l'environnement.

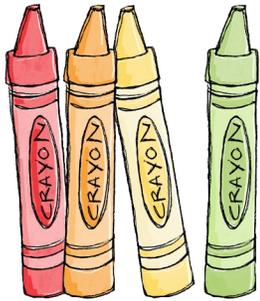
Lavez régulièrement vos sacs réutilisables, surtout après avoir transporté des fruits et légumes frais, de la viande, de la volaille ou du poisson.

Source : Santé Canada

Source : Avis sur les sacs d'emplettes – Évaluation de leur impact environnemental, publié en 2007 par RECYC-QUÉBEC

PROCHAIN BON GESTE DANS LE BULLETIN DU MOIS D'OCTOBRE

La rentrée scolaire



EN CETTE PÉRIODE DE RENTRÉE SCOLAIRE

Nous en profitons pour vous rappeler d'être prudent aux abords de l'école et des autobus.

N'oubliez pas d'encourager la réussite de vos enfants

*Peu importe
si un enfant
apprend
lentement
aussi longtemps que
nous l'encourageons
à ne jamais
arrêter.*

Un gars bien de chez nous

Nous voulons souligner un beau geste, de la part d'un gars de chez nous, qui s'est déroulé lors de la 13 ieme édition du Challenge 255 .

Il y a trois ans, M. Dave Benoît allait changer la vie d'un petit garçon malade en lui offrant un chandail du « Big Bull Attack». Il lui recommande de porter son chandail à chaque visite à l'hôpital et de faire comme le boeuf dessus de foncer sur sa maladie.

Cette année , le petit garçon a écrit une lettre très touchante à M. Dave Benoît en lui disant qu'il portait son chandail à chaque visite à l'hôpital et il lui demanda de gagner une course pour lui, car il était près de la piste à l'encourager. M. Benoît a décidé de faire lire cette lettre publiquement pendant le Challenge 255 et d'amener ce petit garçon faire un tour de piste dans son camion. Un geste qui fut applaudi de tous les spectateurs présents.

Comme quoi dans la vie, un geste qui semble si anodin à nos yeux peut faire toute une différence dans la vie d'une autre personne.

Félicitations à Dave Benoît !

